

24) 14) Autorisation de passer des Marchés avec divers fournisseurs. FOURNITURE

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'autoriser à passer les marchés suivants :

1°) Avec les Etablissements Xanon RAVATE,

pour fourniture aux cantines scolaires pendant l'année 1965, de divers articles ( faitouts - bassines - marmites - passeroles - plaques à rôtir - plats - écumoirs - brocs - fourchettes - jerricans) - pour un montant total de .....  
Payables à l'article 459/633 : " Matériel " du budget 1965.

780.000,frs.

2°) Avec la Maison SAMAT & Cie,

pour fourniture d'une ambulance N.1123- 3974909 - pour un montant de .....  
payables à l'article 215 " Acquisition matériel de transport " du budget 1965.

515.000,frs.

Approuvé, St. Denis, le  
29 Septembre 1965,

X

Approuvé, St. Denis, le

Adopté à l'unanimité.

le Préfet, le  
Secrétaire Général, Signé : J. Chuchard.

Octobre 65, le Préfet et par  
défaut, le Secrétaire Général, Signé : Chuchard

La tâche du Maire n'étant pas toujours faite uniquement de soucis, j'ai le plaisir aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, de remettre à trois employés de notre Commune la Médaille Départementale et communale de VERMIL attribuée par le Ministre de l'Intérieur.

Le premier en date dans l'inscription parmi le personnel communal est M. Raymond MAYENNE qui est au service de la Municipalité depuis le 8 Mai 1931, qui a apporté tous ses efforts, tous ses soins à l'Etat-Civil de Saint-Denis.

C'est avec plaisir que je lui remis cette Médaille à laquelle il a tellement droit.

Applaudissements!

Précédant également par ancienneté, c'est à un vieil ami que je vais maintenant remettre la deuxième Médaille de Vermil : à Julien CEROU, chef de bureau à la Mairie de Saint-Denis.

Je ne crois pas nécessaire de vous présenter celui qui avec d'évidentes qualités, sert la Commune tout entière avec une fidélité et un dévouement exceptionnels.

Pour votre intelligence, pour votre manière de servir, pour votre sérieux dans les circonstances difficiles, je vous remis, mon cher Cérou, cette Médaille. Tous les membres du Conseil Municipal sont heureux de cette nomination à laquelle vous avez droit vous aussi.

Applaudissements!

Je vais enfin terminer par Madame HEDIER.

Permettez-moi de vous rappeler un souvenir qui remonte à 1959 : un jour de Mars 1959, lorsque après la bataille électorale qui avait été si difficile, je me suis trouvé dans cet Hôtel de Ville que je ne connaissais pas, avec un personnel qui ne me connaissait, lui, que comme un dégué ayant mauvais caractère et beaucoup d'autorité, de même que j'ai trouvé à l'Etat-Civil un Chef de Bureau aussi compétent que CEROU, de même que j'ai trouvé au Secrétariat Mademoiselle RICARD et Mademoiselle GASTRIN, au Bureau des finances, j'ai trouvé une collaboratrice qui, sans souci de l'heure, sans souci des exigences du nouveau Maire, m'a assuré une confiance et une fidélité à toute épreuve, apportant chaque jour à sa tâche cet esprit d'initiative, ce désir de servir et sa conscience, et surtout cette compétence qui m'a permis de présenter chaque fois au Conseil Municipal un budget équilibré, de telle sorte que la gestion financière de cette ville soit assurée de manière permanente.

Je demanderai à mon Ami Francis HEDIER de bien vouloir me faire le plaisir de vous remettre cette Médaille.

Mi HEDIER : en votre nom, Monsieur le Maire, et au nom du Conseil Municipal tout entier je le fais avec émotion.

Applaudissements !